



**Projet ASTA: Vers des politiques publiques territoriales inclusives pour l'adaptation aux changements climatiques (ASTA)**

AIDECA/RFQ/2024/11

## **Appel à consultation : Développement d'un outil d'adaptation climatique, formation et accompagnement des parties prenantes locales pour sa mise en œuvre dans la région de Béni Mellal-Khénifra**

5/12/2024



## PRESENTATION DE L'AIDECA

**AIDECA**, fondée le 22 décembre 1996 à Afourer, au Maroc, est une organisation à but non lucratif de premier plan, dédiée à la promotion du développement durable dans toute la région de Béni Mellal Khénifra. Ancrée dans les valeurs universelles des droits de l'homme et enrichie par les spécificités de la culture marocaine, AIDECA est profondément engagée à promouvoir l'inclusion socio-économique des jeunes et des femmes, à améliorer l'éducation, à renforcer la gouvernance locale, et à protéger l'environnement. Grâce à son vaste réseau et à ses décennies d'engagement local, l'organisation travaille en étroite collaboration avec les communautés pour mettre en œuvre des solutions durables, adaptées aux défis et contextes spécifiques de la région de Béni Mellal-Khénifra (BMK). Les efforts d'AIDECA, en partenariat avec ses parties prenantes, visent à bâtir un avenir plus inclusif et durable, garantissant que chaque individu bénéficie d'opportunités égales et que ses droits sont protégés.

## À PROPOS DU PROJET

Le projet **ASTA : "Mobilisation et Participation vers des Politiques Territoriales Inclusives pour l'Adaptation aux Changements Climatiques dans la Région de Béni Mellal-Khénifra"** s'articule autour de plusieurs axes principaux, notamment le diagnostic participatif, le dialogue multipartite, le développement de plans d'action pour le climat et le plaidoyer. Il vise à utiliser des outils innovants pour évaluer les impacts des changements climatiques sur les populations locales, en mettant l'accent sur les groupes les plus vulnérables, tels que les femmes et les jeunes. Le projet prévoit également le lancement d'initiatives de plaidoyer afin de renforcer la participation effective de la société civile dans l'élaboration de solutions visant à faire face aux changements climatiques.

Le projet, qui s'étend sur une durée de deux ans, est mis en œuvre par l'Association Intilaka pour le Développement, l'Environnement et la Culture à Afourer (**AIDECA**), avec un cofinancement dans le cadre du Programme d'Appui Stratégique à la Société Civile (**PASSC**). Ce programme s'inscrit dans le cadre du partenariat entre le Maroc et l'Union européenne pour la période 2023-2027. Sa mise en œuvre est supervisée par l'organisation "Migration et Développement" (**M&D**), en partenariat avec l'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre (**AESVT**) et l'organisation italienne non gouvernementale (**COSP**).



## CONTEXTE

Le Maroc est l'un des pays les plus vulnérables aux effets des changements climatiques, en particulier dans les zones semi-arides et montagneuses. Ces effets se manifestent par une rareté accrue des ressources en eau, des épisodes de sécheresse récurrents, la désertification et la dégradation des écosystèmes. Ces défis représentent une menace réelle pour la sécurité alimentaire, la biodiversité et les conditions de vie des populations locales, notamment dans les zones rurales telles que la région de Béni Mellal-Khénifra, où l'économie repose largement sur l'agriculture et l'élevage.

Pour relever ces défis, le Maroc a adopté plusieurs stratégies nationales, telles que la **Stratégie Nationale de Développement Durable 2030**, le **Plan National Climat à Horizon 2030**, le **Plan National d'Adaptation au Changement Climatique**, et la **Stratégie Énergétique Nationale à Horizon 2030**. En outre, le Maroc a été le premier pays à signer la **partenariat vert (Green Deal)** avec l'Union Européenne, réaffirmant ainsi son engagement à se diriger vers une économie verte et une croissance durable. Cependant, malgré ces efforts, la mise en œuvre au niveau territorial demeure limitée, les collectivités territoriales manquant souvent des compétences et des outils nécessaires pour gérer efficacement les défis climatiques, rendant les populations locales, en particulier les femmes et les jeunes, plus vulnérables.

Dans ce contexte, le projet **ASTA : "Mobilisation et Participation vers des Politiques Territoriales Inclusives pour l'Adaptation aux Changements Climatiques dans la Région de Béni Mellal-Khénifra"**, mis en œuvre par l'association **AIDECA**, vise à renforcer la capacité de résilience climatique au niveau local. Le projet se fixe pour objectif de renforcer la gouvernance territoriale inclusive en consolidant les compétences des acteurs locaux, en particulier les organisations de la société civile (OSC) et les collectivités territoriales, et en intégrant les préoccupations liées à l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques territoriales.

AIDECA invite des consultants expérimentés à soumettre des propositions pour développer un **outil d'adaptation climatique dirigé par la communauté**, former les parties prenantes locales (membres des conseils élus et organisations de la société civile), et fournir un support technique ainsi qu'un mentorat pour assurer la mise en œuvre réussie de l'outil. Cette initiative s'inscrit dans l'objectif plus large d'intégrer la résilience climatique dans les plans de développement local dans la région de Béni Mellal-Khénifra.

## SCOPE ET OBJECTIF

1. Concevoir et développer un outil interactif et accessible qui aidera les parties prenantes locales à évaluer les risques climatiques, les vulnérabilités et la capacité d'adaptation.
2. Former les parties prenantes locales (conseils élus et membres de la société civile) sur l'utilisation efficace de l'outil développé.

3. Fournir un support technique continu et un mentorat aux parties prenantes pour les guider dans la mise en œuvre de l'outil.

Le/la consultant.e sera responsable des tâches suivantes :

- **Tâche 1 : Développement de l'Outil d'Adaptation Climatique Dirigé par la Communauté**
  - Mener une évaluation des besoins avec les parties prenantes locales pour déterminer les exigences et préférences pour l'outil.
  - Concevoir un outil convivial et adaptable pour l'évaluation des risques et des vulnérabilités climatiques.
  - Assurer que l'outil est aligné sur les stratégies et cadres nationaux et régionaux d'adaptation au climat.
- **Tâche 2 : Formation et Support aux Parties Prenantes Locales**
  - Développer des supports de formation et des ressources adaptés aux besoins des membres des conseils élus et des acteurs de la société civile.
  - Animer des ateliers de formation axés sur l'application pratique, offrant aux participants des opportunités d'interagir avec l'outil et de l'appliquer aux contextes locaux.
  - Adapter l'approche de formation pour tenir compte des niveaux de compétence technique variés parmi les parties prenantes.
- **Tâche 3 : Support Technique et Mentorat**
  - Fournir un mentorat continu aux parties prenantes pour utiliser efficacement l'outil dans des scénarios réels.
  - Aider les parties prenantes à surmonter les défis pendant la phase initiale de mise en œuvre.
  - Faciliter des sessions de partage d'expériences entre les parties prenantes pour améliorer l'apprentissage mutuel.
  - Soutenir les acteurs dans la finalisation des livrables et de l'organisation des événements multi-acteurs.

## LIVRABLES DE LA MISSION



- **Note méthodologique:** Un document détaillant la méthodologie proposée. La méthodologie proposée sera ajustée en fonction des discussions et des orientations définies lors de la réunion de cadrage avec AIDECA.
- **Outil d'adaptation climatique** Un outil finalisé, testé et entièrement fonctionnel, prêt à être utilisé par les parties prenantes.
- **Sessions de Formation :** Livraison d'au moins trois sessions de formation avec documentation complète, supports de formation et registres de présence.
- **Rapports de Support Technique :** Rapports mensuels résumant le mentorat et le support technique fourni, ainsi que les progrès des parties prenantes et les problèmes rencontrés.
- **Rapport Final :** Un rapport consolidé détaillant le processus de développement, les résultats de la formation, les leçons apprises et des recommandations pour des améliorations futures.

## DURÉE ET PÉRIODE DE LA MISSION

La mission s'étendra du 16 Décembre 2024 au 31 Décembre 2025. La mission sera considérée comme achevée une fois que le rapport final aura été validé par l'AIDECA.

## QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme universitaire avancé (Master ou PhD) en sciences de l'environnement, études climatiques, sciences sociales ou dans un domaine connexe.
- Au moins 5 ans d'expérience dans de domaine des changements climatiques, l'adaptation au climat, le développement dirigé par la communauté ou un domaine connexe.
- Une expérience démontrée dans le développement d'outils et le renforcement des capacités des parties prenantes est fortement souhaitée.
- Maîtrise des méthodologies participatives, du développement d'outils, de la formation au renforcement des capacités et du mentorat. Familiarité avec les politiques climatiques nationales et la gouvernance locale est un atout.
- Maîtrise du français et de l'arabe (oral et écrit) est requise. Tamazight est un atout
- Une expérience démontrée dans le développement d'outils et le renforcement des capacités des parties prenantes est fortement souhaitée.
- Avoir une compréhension approfondie du contexte socio-économique et environnemental de la région BMK.
- Capacité à produire des rapports, des présentations, et des documents de consultation de haute qualité, en français et en Arabe
- Excellentes compétences en communication écrite et orale, avec une aptitude à synthétiser des informations complexes et à les présenter de manière accessible et convaincante aux parties prenantes.
- Capacité à travailler de manière autonome et en équipe, avec une forte orientation vers les résultats et le respect des délais.



## MODALITÉ ET DATE LIMITE DE SOUMISSION DES OFFRES

Les consultants intéressés sont invités à soumettre leurs propositions comprenant les éléments suivants :

- CV détaillé du consultant (ou de l'équipe) démontrant une expérience et des qualifications pertinentes.
- Note méthodologique détaillée de la mission.
- Offre financière précisant les honoraires de la consultation, incluant toutes les dépenses et charges, et indiquée en TTC.

Les offres doivent être envoyées à **contact@intilaka.org** au plus tard le **15/12/2024 à 23:59** en mentionnant **AIDECA/RFQ/2024/11** dans l'objet de l'email.

Les offres reçues après la date et l'heure exactes ne seront pas prises en considération.

## PAIEMENT

Le paiement sera effectué après l'acceptation de chaque livrable et la réception de la facture du prestataire. Le paiement sera traité par virement bancaire. Pour toute information supplémentaire ou clarification, veuillez envoyer un email à [contact@intilaka.org](mailto:contact@intilaka.org).

## EVALUATION DES OFFRES

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- Examen des offres techniques (70 points)
- Examen des offres financières (30 points)

Seules les offres obtenant un score d'au moins 50/100 seront considérées.

AIDECA se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, d'annuler le processus d'appel d'offres et de rejeter toutes les offres, à tout moment avant l'attribution.



## CONDITIONS

- AIDECA peut rejeter toutes les réponses reçues ou certaines d'entre elles.
- L'émission de la sollicitation ne constitue pas un engagement d'attribution par AIDECA.
- AIDECA se réserve le droit de disqualifier toute offre en raison de l'incapacité de l'offrant à suivre les instructions de la sollicitation.
- AIDECA ne compensera pas les offrants pour les réponses à la sollicitation.
- AIDECA se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base de l'évaluation initiale des offres sans discussion ultérieure.
- AIDECA peut choisir d'attribuer seulement une partie des activités sollicitées, ou d'émettre plusieurs attributions basées sur les activités de la sollicitation.
- AIDECA se réserve le droit de renoncer aux défauts mineurs de la proposition qui peuvent être corrigés avant la détermination de l'attribution pour promouvoir la concurrence.
- AIDECA se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, d'annuler le processus d'appel d'offres et de rejeter toutes les offres, à tout moment avant l'attribution, sans pour autant encourir aucune responsabilité envers les fournisseurs de services ou aucune obligation d'informer les fournisseurs de services des motifs de l'action de l'AIDECA.
- Toute modification de cette demande de devis se fera par avenant. Des copies des modifications seront fournies à tous les fournisseurs de services potentiels.